



CTMEN du 16 mars 2022

Déclaration liminaire de la FSU

Ce CTMEN se tient alors que, depuis trois semaines, les forces armées de Russie ont envahi l'Ukraine et plonge ce pays dans la guerre et le chaos. Des femmes, des hommes, des enfants meurent dans des combats armés, sous les bombardements et prennent la route de l'exil. La FSU condamne cette invasion. Elle affirme sa solidarité avec le peuple ukrainien ainsi qu'avec les citoyennes et citoyens russes qui expriment leur opposition à la guerre. La FSU défend la paix et milite pour une solution dans le cadre multilatéral de l'ONU, qui passe par un retrait immédiat des troupes russes du sol ukrainien et le retour à la diplomatie. La FSU revendique une politique d'accueil de toutes et tous les réfugié-es, loin de toutes les considérations nauséabondes et des politiques menées qui laissent entendre qu'il faudrait choisir, parmi les personnes qui fuient des pays en guerre, celles d'entre elles et eux qui mériteraient davantage que d'autres d'être accueillies dignement. À l'horreur de la guerre, s'ajouterait donc celle du racisme ! C'est inacceptable !

Ce CTMEN se tient à quelques semaines de l'issue d'un quinquennat qui aura été marqué par bien des attaques pour le service public d'éducation, mis en coupe réglée par des réformes destructrices ; un quinquennat qui aura été ponctué par des coups de communication et des promesses de « revalorisations historiques » qui ont davantage procédé de l'arlésienne pour, finalement, ne relever essentiellement que de mesures indemnitaires trop souvent soumises à des contreparties engageant une dénaturation des métiers ; un quinquennat qui se solde par des suppressions de postes dans beaucoup de métiers et des artifices de gestion visant à faire travailler plus les personnels pour compenser l'incurie que représente l'absence de création massive d'emplois pour faire face aux enjeux et besoins éducatifs ; un quinquennat enfin qui aura été marqué par la pandémie de la Covid-19 et la gestion de la crise sanitaire dans notre ministère, par bien des aspects erratique, à commencer par la communication du ministre... Il aura fallu, le 13 janvier dernier, une grève massive des personnels exprimant leur ras-le-bol pour qu'enfin la parole de leurs représentant-es soit prise au sérieux. Ceci pourrait paraître presque anecdotique si ce n'était pas une illustration d'une posture permanente du ministre tout au long du quinquennat.

En effet, c'est la même attitude constante que le ministre a affichée lorsqu'il s'est agi de tenir des promesses sur la direction d'école suite au suicide de notre collègue Christine Renon. Ou encore afficher une priorité au primaire sans créer suffisamment de poste, ce qui met à mal les conditions de travail et d'enseignement. Le dédoublement des classes de GS, CP et CE1 en éducation prioritaire, la limitation des effectifs de ses à 24 hors EP et les autres priorités ministérielles ont nécessité de nombreux moyens au détriment des postes de remplaçant-es, de RASED, de plus de maîtres que de classes. Cela a contribué à la dégradation des conditions d'apprentissage notamment pour les élèves les plus fragiles. Que dire de l'obligation de scolarisation dès 3 ans qui sous prétexte de réduire des inégalités scolaires a permis le financement des écoles maternelles privées par les collectivités locales. Autre exemple, l'élargissement du nombre d'académies qui accueilleront des CLA à la rentrée prochaine alors que l'expérimentation en cours n'en est qu'à sa première année et qu'aucun bilan n'a été fait.

Dans le second degré, comment croire à une politique visant à l'égalité des chances lorsque cette année encore ce sont 480 emplois qui ont été supprimés, soit un total de 7 490 suppressions quand, dans le même temps, le nombre d'élèves augmentait de plus de 63 000, lorsque les réformes du lycée et du baccalauréat n'ont fait que renforcer les inégalités, lorsqu'au collège des élèves sont empêchés de prendre des options, ou ne peuvent pas disposer de dispositifs de soutien faute de moyens, ou encore lorsque des moyens supplémentaires sont accordés au privé. Ces réformes qui, selon les propres propos du ministre, ne devaient pas avoir lieu, ont mis en tension tous les personnels et ont abimé les collectifs de travail. La FSU est et reste attachée à la réussite de toutes et tous les élèves, et celle-ci ne pourra se faire que si les réformes du lycée et du bac sont remises à plat et que si des moyens sont accordés d'une autre manière qu'en HS (type réussir au lycée). Ce n'est pas à coup de fantasmes idéologiques que l'on peut renforcer le système éducatif ! Le dernier sketch autour des mathématiques est un exemple criant du malaise existant et du manque de considération de l'exper-

tise des organisations syndicales.

La voie professionnelle scolaire a été une cible privilégiée de ce ministère. Elle a été affaiblie par les politiques générales, les plans de relance et la loi « liberté de choisir son avenir professionnel » qui ont notamment surdopé le système patronal par apprentissage. Mais en imposant sa transformation de la voie professionnelle, le ministre de l'Éducation nationale a largement contribué à fragiliser toujours plus les lycées professionnels et les personnels. Les annonces du candidat Macron, d'une nouvelle réforme d'ampleur laisse craindre que le pire soit à venir. Les premières déclarations laissant entendre que les lycées professionnels seraient affectés dans un secrétariat d'État de la formation professionnelle rattachée au ministère du Travail éclaire particulièrement l'objectif à peine masqué du décret voté au dernier CTM ouvrant la possibilité aux professeurs d'enseignement professionnel d'enseigner en lycée général et technologique et en collège. La FSU combattra avec force ce projet et cette vision très réactionnaire de la formation professionnelle des jeunes.

Quant à la réforme de la formation et l'attractivité des métiers tellement vantée dans notre ministère, cela n'a pas dû tant fonctionner, car nous attendons toujours le bilan des inscrits aux concours. Cette non communication en dit long et pour les candidat-es c'est une véritable marque de mépris que ces données n'aient pas été communiquées. Nous osons espérer qu'elles seront communiquées avant le 10 avril... La mise en place de la réforme de la formation dans le contexte pandémique avec de nombreuses alertes sur les dangers existants sans que ceux-ci n'aient été pris en compte aura des conséquences sur les futur-es lauréat-es et sur le nombre de candidat-es.

Les AESH sont des personnels essentiels de l'Éducation nationale pour permettre une scolarisation des élèves en situation de handicap. Pourtant elles et ils n'ont bénéficié d'aucune considération, ni en termes de salaire, difficile de valoriser une grille indiciaire indigente, ni en termes de conditions de travail, la création des PIAL et la mutualisation des aides ont dégradé les conditions d'exercice du métier. Sans oublier non plus le refus du ministère de l'attribution de l'indemnité éducation prioritaire ! Quand notre ministère se décidera-t-il enfin à considérer ces personnels, essentiels pour mettre en œuvre la politique d'inclusion, et à leur ouvrir la seule possibilité qui leur permette d'exercer leur métier sereinement : la création d'un corps de catégorie B accompagné d'une grille de rémunération digne de ce nom et d'une circulaire de mission qui prenne véritablement en compte toutes les facettes de leur métier ?

Toute cette politique pour l'Éducation nationale s'est mise en œuvre dans le même temps que la loi dite de transformation de la fonction publique dont la logique managériale se déploie peu à peu. L'opacité dans laquelle s'effectue désormais la gestion des carrières, ajoutée aux glissements et dérégulations qui s'opèrent par touches régulières (le développement d'année en année des postes à profil par exemple), sont autant d'éléments qui viennent dégrader la situation faite aux personnels. En faisant exploser les cadres qui permettaient d'asseoir des garanties collectives, notamment en matière d'égalité de traitement, le gouvernement a choisi d'affaiblir la fonction publique. Et les effets pour le ministère de l'éducation nationale risquent bien d'être très dévastateurs à terme si la logique ne vient pas rapidement à s'inverser et que le droit de participation des personnels n'est pas rapidement rétabli dans toutes ses dimensions.

Les conditions d'administration, d'organisation et de gestion du système éducatif sont aujourd'hui encore plus dégradées qu'elles ne l'étaient il y a encore cinq ans. C'est le résultat des suppressions de postes. C'est aussi celui de la mise en œuvre des réformes aussi destructrices que mal pensées au regard de la réalité du système éducatif qui épuisent les services centraux et académiques, les écoles et établissements et leurs personnels.

Et la fracture opérée au sein des équipes de direction en instaurant une autorité hiérarchique entre le chef d'établissement et le chef d'établissement adjoint y participe.

Pendant la période d'épidémie de Covid 19, les violences intrafamiliales, les violences entre élèves et la peur du lendemain, à laquelle le conflit armé actuel et ses conséquences économiques viennent ajouter leur part d'angoisses, ont augmenté. La santé physique et psychique des jeunes se dégrade et avec elle l'avenir de notre société. L'heure des constats est dernière nous, les politiques d'affichages en cours ne sont pas à même de lutter efficacement contre la dégradation de l'état de santé des jeunes. Les inégalités sociales et de santé s'accroissent chaque jour mettant à mal le principe d'égal accès à la réussite scolaire. Le besoin accru des élèves d'accéder à des consultations infirmières de 1^{er} recours et à un accompagnement social n'est plus à démontrer.

Hier, les assistantes et conseillères techniques de service social accompagnant les élèves, les étudiants ou les personnels de notre ministère, ont souhaité marquer la journée internationale du travail social par une mobilisation. Elles et ils ont rappelé que le manque de moyens, la perte de sens du métier, la dévalorisation salariale de métiers très fortement féminisés et le manque de reconnaissance de l'utilité des « tisserands » du lien social qui ont été posées lors de la conférence des métiers de l'accompagnement social et médico-social organisée par le premier ministre le 18 février dernier, ne peuvent être ignorées et non prises en compte par notre ministère.

L'urgence de créer des postes, de revaloriser et de reconnaître tous les métiers et leurs apports spécifiques pour la scolarité et la réussite de tous les élèves sont patents.

Les plans d'action égalité femmes hommes au ministère de l'Éducation nationale sont eux aussi des occasions complètement ratées. Le manque de volonté politique conjugué à l'absence totale de moyen dédié impliquent des inégalités salariales persistantes. Pire, les politiques générales liées à l'indemnitaire ou le sempiternel « travailler plus » risquent fort de les aggraver.

Quant à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, sur ce sujet encore, la FSU porte un regard sévère. Quatre ans après les accords égalité dans la fonction publique, les agentes de l'éducation nationale n'ont toujours pas un numéro dédié pour dénoncer ou témoigner. L'accompagnement, l'orientation et la prise en charge sociale des victimes ne sont toujours pas opérationnels. Alors que les mesures des plans d'action ne sont toujours pas effectifs, nous venons d'apprendre que les référentes académiques Egalité dans l'éducation nationale sont en train d'être mobilisées non plus sur les questions d'égalité mais sur les sujets « diversité ». Pour la FSU, ce virage est inacceptable. Elle continuera à informer les collègues de enjeux d'égalité pour renforcer les mobilisations à venir notamment le 17 mars et le 1er mai.

La FSU attend qu'un collectif budgétaire soit prévu en urgence, avant la fin du quinquennat, pour surseoir à toutes les suppressions de postes, engager un plan de recrutement pluriannuel à la hauteur des besoins, pour permettre une revalorisation des carrières et des rémunérations de tous les personnels de tous les métiers de l'éducation, sans qu'aucun ne soit oublié, pour répondre tout à la fois aux nécessités de reconnaissance de l'engagement quotidien de chacun-e de nos collègues.

Après cinq années d'exigence de revalorisation de la valeur du point d'indice, le gouvernement est aujourd'hui mis en demeure par l'inflation galopante d'annoncer qu'il lui faut désormais consentir à son dégel... C'est autant le résultat de la conjoncture économique grave dans laquelle est le pays, que celui de cinq années de non-politique salariale qui le contraignent aujourd'hui à prendre des mesures en urgence, loin de la cohérence d'ensemble que nécessite la reconnaissance de l'engagement au service de l'intérêt général qui est celui des personnels de la fonction publique. La FSU souligne que le gouvernement aurait été bien mieux inspiré d'écouter les expressions des organisations syndicales représentatives des personnels ! Ceci aurait évité cet empilement de mesures successives en période électorale... Une fois cela dit, il n'est jamais trop tard pour se rendre compte de ses erreurs et de ses errements !

C'est pour cette raison que la FSU, en intersyndicale avec l'UNSA, la CGT et Solidaires, appelle les personnels à la mobilisation ce 17 mars, pour exiger des revalorisations salariales à la hauteur de la situation et de la nécessité de préserver les conditions de vie de toutes et tous.